

Adresse du projet :

65 cours St André - 38800 PONT DE CLAIX

LES PENSEES DU LYS

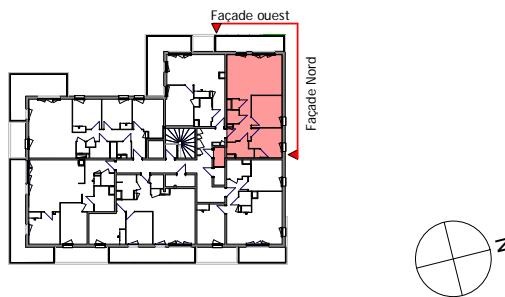


Localisation dans façade :



Façade Ouest

Plan de localisation :



A505 T3 Niveau 5 - Fini

SURFACE HABITABLE - A505

| | |
|---------------------------|----------------------|
| Séjour / Cuisine | 26.08 m ² |
| Chambre 1 | 10.96 m ² |
| Chambre 2 | 10.05 m ² |
| Couloir | 4.44 m ² |
| Entrée | 4.34 m ² |
| SdB | 4.13 m ² |
| WC | 1.87 m ² |
| Total surface habitable : | 61.86 m ² |

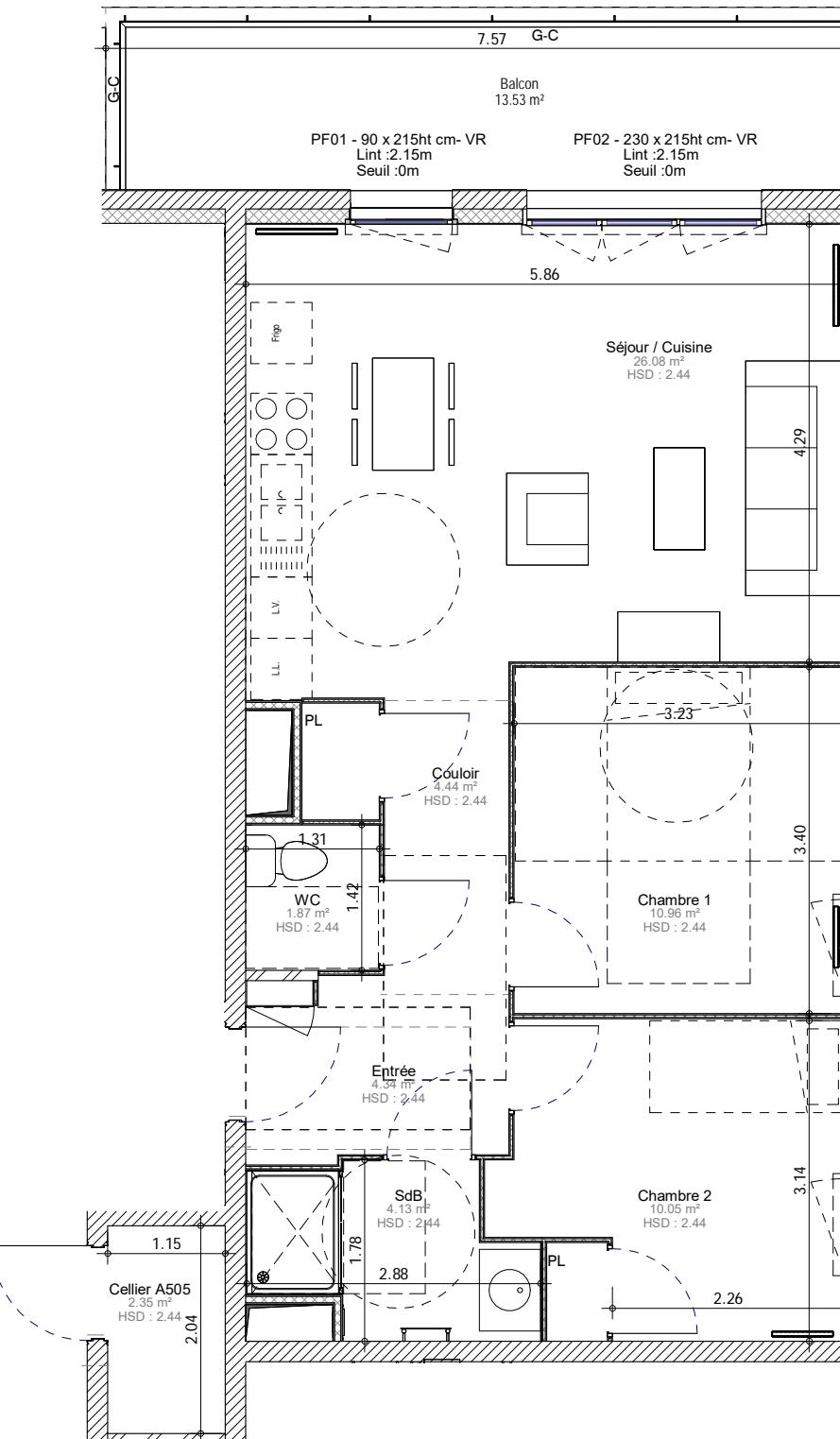
SURFACE EXTERIEURE - A505

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Balcon | 13.53 m ² |
| Cellier A505 | 2.35 m ² |
| Total surface extérieure : | 15.88 m ² |

Les placards (PL) sont comptabilisés dans les surfaces des pièces dans lesquelles ils sont intégrés (entrées et chambres).

PLAN DE PRE-COMMERCIALISATION DU : 04/11/2021

Indice:



LEGENDE :

| | |
|-----|-----------------------------|
| VH | : Ventilation haute |
| VR | : Volet roulant |
| GC | : Garde-corps |
| PL | : Placard |
| TA | : Tableau électrique |
| HSP | : Hauteur sous faux-plafond |

Pour l'Acquéreur :

Pour la SSCV:

AVERTISSEMENT : Ce plan est susceptible d'être modifié en fonction des contraintes techniques de la réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les meubles et équipements en pointillés sont représentés à titre indicatif. Les retombées soffites encoffrements, faux plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes les variations de côtes (tant au niveau d'une pièce que de longueur totale) ou de surface entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourront fonder aucune réclamation. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liées à la construction.

0 1 2